



Plainte contre son frere pour violence sans blessures

Par **yanne**, le **11/11/2013** à **06:32**

Bonjour,

je suis une jeune femme de 24 ans.

Mon frère a 22 ans.

Il m'a frappé hier après midi pour une futilité,

ce n'est pas la 1ere fois..

Il est violent, agressif, a déjà fait deux séjours en hôpital psychiatrique..

il fume du cannabis et prend surement d'autres stupéfiants..

Je n'ai aucune marque physique mais blessée psychologiquement..

J'aimerais porter plainte contre lui.

Cependant j'aimerais le faire sans qu'il n'y ai de suite..

Que risque t-il si je viens à le faire?

j'ai peur et j'aimerais que ca lui serve d'avertissement.

Il n'a aucun droit de me traiter de la sorte.

Je ne mérite pas ça, mais il ne mérite pas non plus une peine lourde..

Que faire? aidez moi je vous prie.

Je vous remercie infiniment pour votre réponse..

Par **moisse**, le **11/11/2013** à **09:30**

Bonjour,

[citation]J'aimerais porter plainte contre lui.

Cependant j'aimerais le faire sans qu'il n'y ai de suite..[/citation]

Franchement vous comprenez le sens de ce que vos lecteurs vont lire ?

Vous ne faites rien et il n'y aura pas de suite.

Vous faites quelque chose et il y aura une suite.

Si vous voulez que votre frère se fasse tirer gentiment les oreilles, vous vous adressez à un religieux selon vos convictions.

Mais de vous à moi, un individu de cet acabit ne mérite rien d'autre qu'une sévère reprise en main par un tribunal.